

RAPPORT RSE 2025

ANNEXE AU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises, au cœur de nos orientations



La stratégie de responsabilité sociétale de la Banque Calédonienne d'Investissement reflète un engagement collectif initié en 2021, ancré dans notre modèle unique de banque semi-publique, au service du développement de la Nouvelle-Calédonie depuis maintenant trente-six ans.

La BCI a fait de sa responsabilité sociétale un pilier de son plan stratégique CAP25, conçu dès l'origine pour être en cohérence avec nos valeurs et engagements. Cette stratégie vise à consolider notre position d'employeur de choix afin d'assurer la durabilité et la performance de notre modèle bancaire responsable. Notre politique RSE s'articule autour de trois axes sociétaux :

Axe 1

Être un acteur économique responsable

Nous visons la satisfaction durable de nos clients, en soutenant l'innovation et le développement économique du Territoire, tout en entretenant des relations responsables avec nos parties prenantes.

Axe 2

Réduire notre empreinte environnementale

Nous nous engageons dans une démarche de croissance sobre en carbone, limitant au maximum notre impact sur l'environnement.

Axe 3

Être un employeur de choix

Nous promovons une culture d'entreprise inclusive, équitable et attractive, permettant à chacun de nos collaborateurs de se développer et de s'épanouir professionnellement.

Ces trois axes se traduisent en 12 engagements volontaires, assortis d'objectifs et de plans d'action qui nous permettent de suivre notre progression année après année.



FRANCK DE GIORGIO
Directeur Général Délégué

RSE, Introduction

2025 a été une nouvelle année difficile pour la Nouvelle-Calédonie, confrontée à une situation économique dégradée, marquée par la poursuite de la crise du nickel, les conséquences toujours présentes des événements de mai 2024 et l'incertitude institutionnelle. Dans cet environnement complexe, la BCI, consciente de sa responsabilité économique, sociale et environnementale, a poursuivi avec conviction ses actions de proximité auprès des acteurs du territoire et de ses clients.

La démarche mise en œuvre, inscrite au cœur de notre plan stratégique et de notre vision d'entreprise, traduit la volonté de la BCI de concilier performance financière et impact positif. Elle couvre un large spectre d'actions en faveur de la transition climatique, de l'inclusion financière et sociale, de l'égalité des chances ainsi que, pour nos collaborateurs, du déploiement d'un environnement de travail propice au développement et au bien-être.

Ce rapport présente les principales réalisations de l'exercice en matière de responsabilité sociétale (RSE). Elles témoignent de notre volonté d'être un acteur responsable et utile au Territoire et s'inscrivent dans la continuité des actions déjà entreprises depuis plusieurs années. Elles confirment également le rôle déterminant des collaborateurs de la BCI dans la constance et la qualité des actions menées.

Mais 2025 annonce aussi le lancement d'un nouveau cycle dans notre approche RSE, avec dès 2026, un renforcement de la gouvernance, le lancement d'un premier bilan carbone accompagné d'un plan de réduction des émissions, un verdissement plus affirmé des activités bancaires et l'intégration de standards internationaux en matière de reporting.

Fidèle à son héritage et forte de son ambition, la BCI réaffirme sa mission : accompagner durablement le développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie, en s'appuyant sur un modèle bancaire solide, responsable et adapté aux réalités du territoire.



RAPPORT RSE 2025

Axe 1 Être un acteur économique responsable

Engagement 1

Accompagner le développement du tissu économique calédonien

Engagement 2

Nous impliquer dans la vie du Territoire

Engagement 3

Promouvoir l'inclusion et l'accessibilité aux services financiers

Engagement 4

Accompagner et protéger nos clients

Axe 1 Engagement 1

Accompagner le développement du tissu économique calédonien

Le développement de la Nouvelle-Calédonie reste une priorité pour la BCI, qui accompagne l'ensemble des acteurs économiques du Territoire.

Depuis sa création, la BCI s'engage avec détermination à soutenir l'économie locale, des particuliers aux entreprises de toutes tailles, en passant par les associations. Guidée par ses valeurs de proximité, d'agilité et de confiance, elle agit au quotidien pour être la meilleure banque au service de tous. Ses interventions visent à favoriser la réalisation de projets structurants, créateurs d'emplois et porteurs de croissance pour la Nouvelle-Calédonie.

Au service des Particuliers

La BCI continue d'accompagner toutes les typologies de clients, sans distinction de revenus, afin de favoriser l'inclusion bancaire, notamment des publics les plus fragiles.

CHIFFRE CLÉ : Part de marché sur les crédits aux Particuliers : 37,6%

Soutien aux entreprises et professions libérales

La BCI appuie le développement des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, mettant à leur service son expertise pour soutenir la croissance et l'innovation.

CHIFFRE CLÉ : Part de marché sur les crédits aux entreprises : 39,0%

Soutien aux Très Petites Entreprises (TPE)

La BCI demeure souvent l'unique acteur bancaire à accompagner certaines TPE, en prenant en compte les spécificités de leurs projets et leur réalité économique.

Soutien des projets en Brousse et dans les Îles

La BCI se distingue par sa capacité à soutenir des projets à taille humaine dans les zones rurales et insulaires, contribuant ainsi au maintien de la micro-économie locale.

CHIFFRES CLÉS :

- Encours des crédits aux entreprises en Brousse et îles Loyauté : 13,9 milliards FCFP au 31 décembre 2025
- Encours des crédits aux entrepreneurs individuels Brousse et îles Loyauté : 3,9 milliards FCFP au 31 décembre 2025.

Soutien aux associations

Avec une offre adaptée, la BCI accompagne les associations locales à travers une tarification juste et des services conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques.

CHIFFRE CLÉ : 1 582 clients associations en 2025

Soutien aux agriculteurs

La BCI réaffirme son engagement envers l'agriculture durable, en accompagnant les exploitations agricoles dans leur développement et leur transition écologique, tout en renforçant leurs capacités de gestion à travers des actions de conseil et de pédagogie financière

FOCUS Partenariat avec l'Adie

Depuis de nombreuses années, la BCI a noué un partenariat durable avec le monde associatif du financement des créateurs d'entreprise et de micro-entreprise. À ce titre, la Banque accompagne l'action de l'Adie afin de favoriser l'accès à l'entrepreneuriat et aux solutions de financement pour tous, quel que soit le territoire. Cet engagement s'est également traduit par le soutien à la lauréate du concours CréAdie dans la catégorie Vitalité des territoires, mettant en lumière des projets entrepreneuriaux à fort impact local.

EN 2025, L'ADIE C'EST :

- 2 346 financements octroyés (+33,5%)
- 5 107 clients actifs
- 80% de taux de pérennité à 3 ans
- 2,2 emplois créés en moyenne par entreprise en activité
- 1 FCFP confié à l'ADIE rapporte 2,81 FCFP à la collectivité au bout de 2 ans

adie



Focus : Prix CréAdie : Vitalité des territoires 2025

Originaire de drehu, Claudia Peikala a transformé une perte d'emploi en vocation. Après une carrière d'assistante maternelle à Nouméa, elle crée sa propre garderie sur son île natale — comblant un vrai vide : il n'existait aucune crèche sur place. Un projet ancré dans sa culture, dont le nom signifie « les premiers pas de la vie » en langue drehu.

Accompagnée et financée par l'Adie à travers deux micro-crédits successifs, elle a pu aménager ses locaux et structurer son activité. La BCI a remis à Claudia le prix vitalité des territoires, doté de 120 000 FCFP récompensant l'impact concret de son projet pour les familles de l'île.

« Gagner ce prix m'a redonné confiance et une envie d'aller plus loin. »

Claudia Peikala, lauréate CréAdie 2025

Axe 1 Engagement 2

Nous impliquer dans la vie du Territoire

S'impliquer dans la vie du Territoire est un engagement à long terme, fondé sur les valeurs de partage, de solidarité et de respect.



La BCI poursuit ses engagements auprès de différents acteurs socio-économiques du Territoire. Par cette implication, la BCI s'efforce de contribuer au bien-être des habitants de la Nouvelle-Calédonie.



Focus : Calendrier de l'avent inversé

Comme chaque année, les salariés volontaires ont offert quotidiennement des denrées alimentaires de base (telles que des pâtes, des conserves ou du riz) mais également des produits plus festifs (chocolats...)

destinés à égayer les fêtes des plus démunis. L'intégralité de cette collecte a ensuite été remise à la Banque Alimentaire de Nouvelle-Calédonie (BANC), que la BCI soutient depuis sa création.

Axe 1 Engagement 3

Promouvoir l'inclusion et l'accessibilité aux services financiers

La BCI poursuit sa mission d'intérêt général en facilitant l'accès aux services bancaires pour tous les calédoniens. Grâce à un maillage territorial étendu, elle garantit une présence de proximité, y compris dans les zones les plus isolées, là où les besoins sont pourtant essentiels et parfois peu couverts. Cet ancrage territorial témoigne d'un engagement constant à ne laisser personne de côté.

Avec 32 points de vente implantés sur l'ensemble du Territoire – y compris dans les îles Loyauté et à l'île des Pins – la BCI propose le réseau d'agences le plus dense de Nouvelle-Calédonie. Ce dispositif lui permet de répondre aux attentes d'une clientèle diversifiée, en proposant des services spécialisés au plus près des besoins de chacun.

Un accompagnement sur mesure grâce à ses agences spécialisées :

- Dans l'immobilier : Carré Immo – route du vélodrome
- Pour les professionnels : Agence de l'Orphelinat
- Pour les Professions Libérales : Agence de Trianon
- Pour la gestion patrimoniale : Cercle Patrimonial rue Georges Baudoux

À cela s'ajoute un Centre de Relations Clients unique sur le Territoire, offrant un véritable service de conseil personnalisé et d'assistance à distance, contribuant à renforcer le lien avec la clientèle au quotidien.

Le digital au service de la proximité

La transformation numérique reste au cœur de la stratégie de la BCI. Nous croyons fermement que les outils digitaux viennent renforcer sans la remplacer, la relation humaine entre le client et son conseiller.

Notre plateforme en ligne et nos applications mobiles évoluent en permanence pour offrir une expérience fluide, sécurisée et intuitive, accessible à tous, y compris aux utilisateurs les moins familiers avec la technologie. Le digital permet à chacun de gérer ses finances en toute autonomie, à tout moment et de l'endroit où il se trouve.

CHIFFRE CLÉ : 82 146 abonnés à BCInet en 2025

Vers une finance plus inclusive

L'inclusion financière constitue un levier fort contre l'exclusion économique. Malgré les avancées, certaines franges de la population restent encore éloignées des services bancaires classiques. Les personnes en situation de précarité ou surendettées rencontrent encore des freins d'accès à des solutions adaptées.

Pour répondre à cette réalité, la BCI propose des dispositifs ciblés tels que :

- L'Offre Client Fragile (OCF)
- Le Droit au Compte (DAC)

Ces conventions permettent aux clients identifiés comme vulnérables de bénéficier de conditions bancaires aménagées, notamment des frais plafonnés et un accompagnement adapté et renforcé.

CHIFFRE CLÉ : 257 Clients bénéficiaires de la convention OCF ou DAC

Soutenir la jeunesse, un investissement d'avenir

La BCI accompagne les jeunes dans leurs premiers pas vers l'autonomie financière à travers une offre spécifique pensée pour eux. La convention Ma Banque #16/25 leur propose des services adaptés à leurs besoins et à leurs projets.

CHIFFRE CLÉ : 11 343 jeunes bénéficient de la convention Ma Banque #16/25



En 2025, la BCI reste fidèle à son engagement pour une société plus inclusive, aux côtés de la Ville de Dumbéa. En 2025, nous avons soutenu deux associations qui œuvrent chaque jour à transformer les défis en opportunités :

DUMBÉA HANDICAP continue d'accompagner les personnes en situation de handicap en proposant des actions concrètes et des services adaptés pour leur permettre de vivre avec autonomie et dignité.

HANDIJOB poursuit sa mission d'insertion professionnelle en valorisant les compétences des personnes en situation de handicap et en leur ouvrant les portes du monde du travail.



Axe 1 Engagement 4

Accompagner et protéger nos clients

La BCI place l'accompagnement de ses clients au cœur d'une démarche à la fois inclusive et exigeante, portée par des valeurs d'éthique professionnelle, de transparence et de protection. Dans un environnement qui évolue rapidement, nous anticipons les attentes de nos clients tout en garantissant la sécurité de leurs données et la qualité durable de notre relation.

Incarner une conduite éthique et exemplaire

L'exemplarité n'est pas un principe abstrait : elle se vit au quotidien dans chacune de nos interactions. À tous les échelons de l'organisation, nous cultivons des pratiques justes et responsables, en intégrant pleinement les enjeux sociaux et environnementaux dans nos décisions commerciales. Cette posture d'intégrité constante fonde une relation de confiance authentique, bâtie sur la transparence et le respect mutuel.

Protéger les données de nos clients : une priorité non négociable

La protection des données personnelles constitue un axe structurant de notre politique de conformité. En cohérence avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la BCI renforce chaque année son cadre de gouvernance afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la traçabilité des informations qui nous sont confiées.

Notre démarche s'appuie sur des principes clairs

- Une collecte de données strictement proportionnée aux finalités poursuivies,
- Une information transparente et un consentement pleinement éclairé,
- Une sécurisation rigoureuse des systèmes et des accès,
- Un respect effectif des droits reconnus à chaque personne sur ses données.

Cette politique s'appuie sur une veille réglementaire active et un programme continu de sensibilisation des collaborateurs, régulièrement renforcé.

Construire une relation client fondée sur la confiance

Notre dispositif de traitement des réclamations est pensé pour être accessible à tous, équitable dans son fonctionnement et pleinement conforme aux exigences réglementaires. Qu'il s'adresse à nous par voie électronique, téléphonique ou postale, chaque client bénéficie d'un suivi attentif, dans le respect des délais réglementaires et avec le souci constant d'un dialogue de qualité.

Agir avec détermination contre la fraude

Protéger nos clients, c'est aussi les défendre face à des risques qui ne cessent d'évoluer. La BCI adapte en permanence ses dispositifs de prévention, de détection et de traitement des fraudes, en s'appuyant sur une organisation interne structurée autour de la maîtrise des risques. Dans un contexte où les tentatives de fraude externe se multiplient et se sophistiquent, nous intensifions nos actions de sensibilisation auprès de nos clients, à travers des communications régulières, ciblées et pédagogiques.

Formation réglementaire : un niveau maintenu avec engagement

En 2025, la BCI a confirmé son niveau d'exigence en matière de formation réglementaire. Nos équipes se sont pleinement mobilisées sur les modules essentiels touchant à la sécurité, à la conformité et à la protection des données — témoignant d'une responsabilité collective assumée et d'une volonté ferme de continuer à protéger nos clients avec rigueur et professionnalisme.

Axe 1

Indicateurs clés de performance

ENGAGEMENT 1 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE CALÉDONNIEN							
	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Nb de clients	Nb	101 490	103 056	104 591	103 348	99 458	97 834
Nb de clients actifs	Nb	64 021	66 099	68 572	66 432	62 404	61 525
Nb de cartes bancaires (stock hors Amex)	Nb	99 885	101 442	103 648	102 401	98 645	95 505
Encours de crédits sains	Md FCFP	303	312	334	334	316	294
dont particuliers	Md FCFP	153	158	171	166	158	150
dont entreprises	Md FCFP	117	120	126	143	136	125
dont professionnels	Md FCFP	18	17	20	19	17	16
Nb de clients associations (avec un solde non nul)	Nb	1 582	1 555	1 568	1 503	1 503	1 503
Encours de crédits alloués aux entreprises Brousse et Îles	Md FCFP	13,9	14,4	15,3	15,8	15,5	14,4
Encours de crédits alloués aux TPE Brousse et Îles	Md FCFP	3,9	4,1	4,4	4,4	4,0	3,8
	Nb	864	904	1 002	1 046	1 037	992
Subventions accordées à des organismes de micro-crédit	M FCFP	13,1	10,1	10,1	10,1	9,6	10,1
dont subventions accordées à l'ADIE pour les micro-crédits	M FCFP	7,1	7,1	7,1	7,1	7,1	7,1

ENGAGEMENT 2 S'IMPLIQUER DANS LA VIE DU TERRITOIRE							
	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Soutien financier aux études d'excellence Fondation d'entreprise BCI pour l'égalité des chances	Nb lauréats	3	4	5	4	4	-
	M FCFP	18	18	18	18	18	-

ENGAGEMENT 3 PROMOUVOIR L'INCLUSION, L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES FINANCIERS							
	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Abonnés compte en ligne BCI Net	Nb (stock)	82 146	72 755	72 964	69 632	53 056	49 301
Conventions Clic (pour les -18 ans) (stock)	Nb (stock)	9 211	9 523	9 881	9 806	9 591	9 137
Conventions Ma Banque #16/25 (stock)	Nb (stock)	11 343	11 887	12 651	11 916	10 617	10 027
Convention Banian Sécurité + (stock)	Nb (stock)	18 497	17 831	17 887	15 902	13 929	12 381
Prêts à Taux Zéro (PTZ) octroyés	Nb	61	19	51	94	59	103
	M FCFP	564	216	470	890	621	945
Clients bénéficiant de la Charte d'inclusion bancaire (DAC : Droit Au Compte, et OCF : Offre Clientèle Fragile)	Nb	257	217	184	112	68	33
Accessibilité aux agences/bureaux pour les clients à mobilité réduite	Nb agences/ bureaux accessibles	24	24	27	27	27	27
	Nb total agences/ bureaux	29	29	33	33	33	33
	% accessibles	83 %	83 %	82 %	82 %	82 %	82 %
	Nb GAB accessibles	79	74	88	90	89	89
Accessibilité aux GAB pour les clients à mobilité réduite	Nb total GAB	86	85	99	101	104	107
	% accessibles	92 %	87 %	89 %	89 %	86 %	83 %

ENGAGEMENT 4 ACCOMPAGNER ET PROTÉGER NOS CLIENTS ET FAIRE PREUVE DE TRANSPARENCE							
	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Part des salariés formée à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, au cours des deux dernières années	%	97 %	97 %	98 %	98 %	93 %	91 %
Part des salariés formés aux Incontournables de l'éthique professionnelle	%	97 %	99 %	98 %	95 %	93 %	94 %
Part des salariés formés aux thématiques complémentaires de la Protection Clientèle : Accompagnement de la clientèle en situation de fragilité financière / Droit au compte et clientèle fragile / Gestion des réclamations / Déliaison d'assurance de prêt immobilier	%	96 %	99 %	98 %	94 %	98 %	97 %
Part des salariés formés RGPD	%	96 %	99 %	98 %	98 %	99 %	98 %
Part des salariés sensibilisés à la Conformité	%	96 %	98 %	98 %	96 %	99 %	98 %
Part des salariés sensibilisés à la Sécurité des Systèmes Informatiques (SSI)	%	97 %	98 %	94 %	91 %	99 %	98 %

Axe 2

Maîtriser notre empreinte environnementale

Engagement 5
Évaluer l’empreinte ESG⁽¹⁾ des projets de nos clients entrepreneurs

Engagement 6
Épauler la transition énergétique et écologique du Territoire

Engagement 7
Intégrer les critères ESG dans les produits d’investissement

Engagement 8
Réduire notre impact direct sur l’environnement

(1) Les critères ESG (pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) permettent d’évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des acteurs économiques (entreprises, collectivités, etc.).

Axe 2

Engagement 5

Évaluer l’empreinte ESG des projets de nos clients entrepreneurs

Face à l’enjeu du changement climatique et aux risques liés à l’augmentation des températures moyennes, la BCI a l’ambition de favoriser l’émergence d’une économie juste, durable.

Face à l’enjeu du changement climatique et aux risques liés à l’augmentation des températures moyennes, la BCI a l’ambition de favoriser l’émergence d’une économie juste, durable.

Dans ce contexte, la BCI poursuit la mesure de la part de son portefeuille de crédits ayant pour objet de financer une initiative responsable et durable. Ces encours nommés « DD » comme développement durable sont identifiés à partir des crédits accordés aux entreprises et clients institutionnels de la BCI, d’un montant supérieur à 50 millions F CFP et s’insérant dans l’une au moins des 13 catégories ci-dessous :

- 1. Énergie renouvelable
- 2. Efficacité énergétique
- 3. Transport public ou transport durable
- 4. Bâtiment à la construction durable
- 5. Réduction de la consommation d’eau
- 6. Tri des déchets, recyclage, réutilisation comme combustible ;
- 7. Agriculture biologique
- 8. Santé ou éducation
- 9. Logement social
- 10. Programmes contribuant à l’insertion économique et sociale de publics cibles défavorisés.
- 11. Infrastructure locale et accès aux services essentiels
- 12. Protection ou réhabilitation de l’environnement
- 13. Développement en circuit court.

En complément, la BCI cherche à établir un dialogue constructif avec les entreprises qui sollicitent des crédits, afin de mieux comprendre leurs pratiques et leur positionnement. Pour cela, elle utilise une évaluation appelée « notation ESG » qui permet d’analyser l’impact environnemental, social et de gouvernance des activités, en particulier celles qui émettent beaucoup de gaz à effet de serre. L’objectif

est de favoriser des relations d’affaires responsables, en s’appuyant sur une analyse objective de la performance non financière des entreprises.

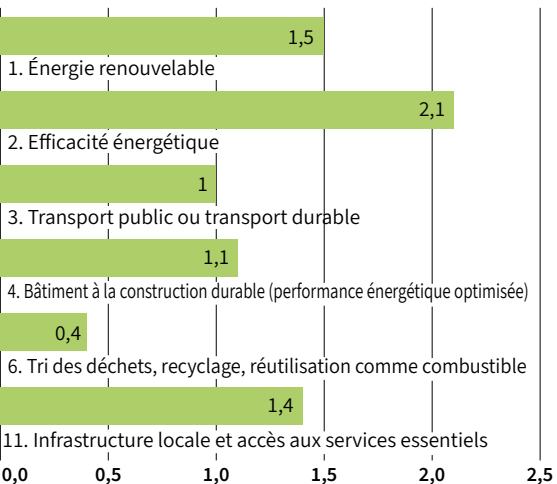
Au 31/12/2025, 8,0 milliards F CFP d’encours de crédits de la Banque ont pour objet de financer une initiative responsable et durable.

CHIFFRES CLÉS

- 28% des encours DD concernent l’efficacité énergétique
- 20% des encours DD concernent les énergies renouvelables.
- 19% des encours DD concernent les infrastructures locales et l’accès aux services essentiels
- 15% des encours DD concernent la performance énergétique des bâtiments à la construction durable.

En 2025, la BCI a accordé 4,6 milliards de F CFP de crédits aux entreprises pour financer des initiatives responsables.

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX ENCOURS CONSIDÉRÉS COMME DD AU 31/12/2025
En milliards de FCFP



Axe 2 Engagement 6

Épauler la transition énergétique et écologique du Territoire

Les conséquences du réchauffement climatique se font ressentir dans les territoires insulaires du Pacifique. La montée des eaux en est l'une de ces conséquences les plus préoccupantes du fait de la vulnérabilité des îles face aux variations du niveau de la mer. La Nouvelle-Calédonie est par ailleurs également fortement dépendante des énergies fossiles pour la production d'électricité et les transports, entraînant des émissions de gaz à effet de serre élevées et des coûts énergétiques importants. Dans ce contexte, la BCI porte un intérêt majeur à soutenir les initiatives et les projets visant à atténuer les émissions de CO₂ du Territoire et à renforcer la résilience des populations face aux défis croissants du changement climatique.



La Grande Batterie de Boulouparis Financer l'infrastructure au service de la transition énergétique

En Nouvelle-Calédonie, la transition énergétique repose autant sur le développement des énergies renouvelables que sur la capacité du réseau à les intégrer durablement. Implantée à Boulouparis, la Grande Batterie développée par Akuo constitue une infrastructure stratégique destinée à accompagner cette transformation.

Avec plus de 250 MWh de capacité installée et une capacité utile de 150 MWh, cette installation figurera parmi les plus importantes infrastructures de stockage d'électricité en France. Capable de délivrer 50 MW pendant trois heures consécutives, elle permettra de stocker l'électricité produite en journée (notamment d'origine solaire) pour la restituer lors des pics de consommation du soir.

Au-delà du stockage, le projet répond à plusieurs enjeux majeurs pour le territoire : renforcer la stabilité du réseau électrique, favoriser une plus grande intégration des énergies renouvelables, réduire le recours aux énergies

fossiles et contribuer aux objectifs de décarbonation fixés à l'échelle calédonienne.

Pensé dans une logique d'ancrage territorial, le projet associe partenaires financiers et acteurs locaux dans une dynamique commune de développement durable. Il s'inscrit dans une vision de long terme conciliant performance économique, résilience énergétique et création de valeur pour le territoire.

CHIFFRES CLÉS

- Plus de 250 MWh de capacité de stockage installée
- 150 MWh de capacité utile
- 50 MW de puissance délivrée pendant 3 heures
- Mise en service prévue : 2027
- 9 milliards F CFP d'investissement privé mobilisé
- Jusqu'à 30 emplois directs durant la phase de construction

Axe 2 Engagement 7

Intégrer les critères ESG dans les produits d'investissement

La BCI poursuit ses engagements pour promouvoir des pratiques de finance responsable en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les produits d'investissement qu'elle propose à sa clientèle.

Dans un contexte où les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance prennent une importance croissante, intégrer ces critères dans des produits d'investissement devient essentiel pour les institutions financières. La BCI s'engage, en partenariat avec PROMEPAR, à poursuivre une démarche ESG de manière rigoureuse et en s'appuyant sur l'expertise de PROMEPAR sur le sujet.

PROMEPAR AM et son engagement ISR

PROMEPAR AM est une société de gestion d'actifs, filiale à 100 % de la BRED BANQUE POPULAIRE. Elle gère plus de 3,8 milliards d'euros d'encours au travers de fonds, de gestion sous mandat ou de gestion conseillée.

L'objectif de Promepar AM est de délivrer une performance financière à ses clients (institutionnels, entreprises, associations et particuliers), tout en mettant en place un cadre de vigilance sur leur empreinte extra-financière, car, le secteur financier a la responsabilité d'orienter les capitaux vers les entreprises qui contribuent positivement aux enjeux du développement durable.

PROMEPAR, avec son engagement fort pour l'intégration des critères ESG, s'avère être un partenaire de choix pour la BCI. PROMEPAR applique une méthodologie rigoureuse pour évaluer les entreprises et les projets selon des indices et des critères ESG stricts, assurant ainsi que les investissements sont alignés avec les objectifs de développement durable.

Certains produits, issus de ce partenariat, dont « BRED Selection ISR », intègrent non seulement des critères ESG dans la sélection de ses actifs, mais vont au-delà en reversant 25% de ses bénéfices générés à des associations. Parmi ces bénéficiaires, la Fondation d'entreprise BCI pour l'égalité des chances. Cette action démontre un engagement concret en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale. Ce modèle de redistribution des bénéfices incarne une nouvelle vision de l'investissement, où la performance financière et l'impact social sont intrinsèquement liés.



Axe 2

Engagement 8

Réduire notre empreinte environnementale directe



Dans une logique d’amélioration continue, la BCI renforce ses actions pour limiter son impact direct sur l’environnement. Que ce soit par une gestion plus efficiente de l’énergie, une politique active de réduction des déchets ou encore des actions de sensibilisation en interne, l’ensemble de ces démarches s’inscrit dans notre stratégie globale de développement durable. Nous visons une utilisation plus responsable des ressources, dans un contexte où la performance environnementale est également conditionnée par le niveau d’engagement des parties prenantes locales et l’évolution des cadres réglementaires.

Maîtrise de la consommation énergétique

La BCI poursuit l’amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments en menant des travaux destinés à réduire leur consommation.

INDICATEUR CLÉ :
Une étape importante a été franchie avec l’installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du siège. En 2025, ces équipements ont généré 48 695 kWh, représentant 6 % de la consommation électrique annuelle de la BCI.

Dématérialisation et réduction de l’usage du papier

Dans un secteur historiquement consommateur de papier, la BCI place la digitalisation au cœur de sa transformation. En privilégiant les supports numériques aussi bien dans ses processus internes que dans la relation client, elle réduit significativement le recours à l’impression.

INDICATEUR CLÉ : La consommation annuelle de papier a baissé de 40 % en 4 ans.

Gestion responsable des déchets

La BCI collabore avec des prestataires spécialisés dans le recyclage pour assurer une valorisation optimale des déchets, y compris les matériaux non recyclables. Ces partenariats garantissent une gestion durable et conforme aux meilleures pratiques environnementales.

La BCI poursuivra dans cette dynamique en identifiant de nouvelles pistes d’amélioration pour continuer à limiter son impact environnemental direct, tout en intégrant pleinement ces enjeux dans sa stratégie d’entreprise.

Don d’ordinateurs

Après avoir remis plusieurs dizaines de PC à l’association Coup d’Pouce depuis 2021, la BCI est fière de renouveler son soutien en faisant don de 76 PC reformés.

Axe 2

Indicateurs clés de performance

ENGAGEMENT 5 ÉVALUER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES PROJETS DE NOS CLIENTS							
	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille de crédits qualifiés développement durable	Md FCFP	8	6	6,8	6,8	9,2	-
ENGAGEMENT 8 S'IMPLIQUER DANS LA VIE DU TERRITOIRE							
	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Consommation totale d'énergie électrique sur les sites	kWh	770 020	823 576	1 102 876	1 275 069	1 461 590	-
Production d'électricité par nos panneaux photovoltaïques (siège)	kWh	48 695	49 517	38 859	45 550	33 530	-
Taux d'autoconsommation solaire moyen	%	6 %	6 %	4 %	4 %	2 %	-
Déchets PAPIERS collectés et recyclés SIÈGE + HORS SIÈGE	Kg collectés	15 790	16 659	16 172	17 261	26 574	-
	Kg recyclés	15 790	16 659	16 172	17 261	26 574	-
	Nb étbts équipés	6	6	6	1	1	-
Nb et % d'établissements BCI équipés de panneaux photovoltaïques, sur ceux équipables*	Nb étbts équipables	9	9	11	12	12	-
	% étbts équipés	67 %	67 %	55 %	8 %	8 %	-
Nombre de voitures global	Nb	15	14	12	12	12	-
Nombre et % de voitures hybrides et électriques (hors Brousse)	Nb	4	4	2	2	2	-
	%	27 %	29 %	17 %	17 %	17 %	-
Consommation totale d'énergie fossile liée aux transports / véhicules (gazole GO & essence SP)	L	9 497	8 372	12 553	12 712	13 190	-

(*) Équipable = dont la BCI est propriétaire ou co-propriétaire ou locataire avec autorisation d'équipement en photovoltaïque

RAPPORT RSE 2025

Axe 3

Être un employeur de choix

Engagement 9

Attirer et fidéliser les talents

Engagement 10

Maintenir l'employabilité des collaborateurs sur le long terme

Engagement 11

Favoriser l'égalité des chances et la diversité

Engagement 12

Optimiser les conditions de travail des salariés

« En 2025, nos équipes ont poursuivi leur mobilisation et leur engagement au service de nos clients et de notre territoire. Dans un environnement toujours en évolution, leur capacité d'adaptation et leur esprit collectif ont permis de consolider nos modes de fonctionnement et de renforcer la résilience de notre organisation. »

Être un employeur de choix, c'est avant tout créer un environnement où chacun peut s'épanouir, développer ses compétences et contribuer pleinement à une ambition commune. Cette volonté se traduit concrètement à travers nos quatre engagements.

« Plus que jamais, nous sommes convaincus que la qualité de notre modèle humain constitue l'un des principaux leviers de notre performance durable. »

CLAUDINE BOGAERT

Directrice des ressources humaines

Axe 3

Engagement 9

Attirer et fidéliser les talents

Nous reconnaissons le rôle essentiel de nos collaborateurs dans la réussite et la pérennité de notre entreprise.

Attirer, accompagner et fidéliser les talents constitue un enjeu majeur pour répondre aux transformations de notre secteur et soutenir notre développement.



CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2025 :

- 482 collaborateurs* dont 467 en CDI
- 40 ans – âge moyen 2025
- 13 ans – ancienneté moyenne 2025
- 14 alternants accueillis en 2025

En intégrant des critères de diversité et de responsabilité dans nos processus de recrutement, nous favorisons l'inclusion et recherchons des profils partageant nos valeurs. Cette approche permet d'enrichir nos équipes par la diversité des parcours et des expériences, tout en renforçant notre engagement collectif.

Depuis de nombreuses années, la BCI accompagne l'insertion des jeunes dans le monde professionnel

grâce à l'accueil d'alternants et de stagiaires. En 2025, quatorze alternants ont ainsi rejoint l'entreprise et participé pleinement à la vie et à la performance de la BCI. En tant que salariés, ils bénéficient notamment de notre accord d'intéressement.

La mobilité interne et les parcours de développement des compétences demeurent également des leviers essentiels pour favoriser l'évolution professionnelle de chacun dans un cadre transparent et équitable.

À travers ces actions, la BCI poursuit sa volonté de renforcer l'engagement et la fidélisation de ses collaborateurs, tout en développant sa capacité à répondre aux évolutions de son environnement. Cette dynamique s'appuie sur des valeurs partagées et un cadre éthique commun, portés au quotidien par l'ensemble des équipes.

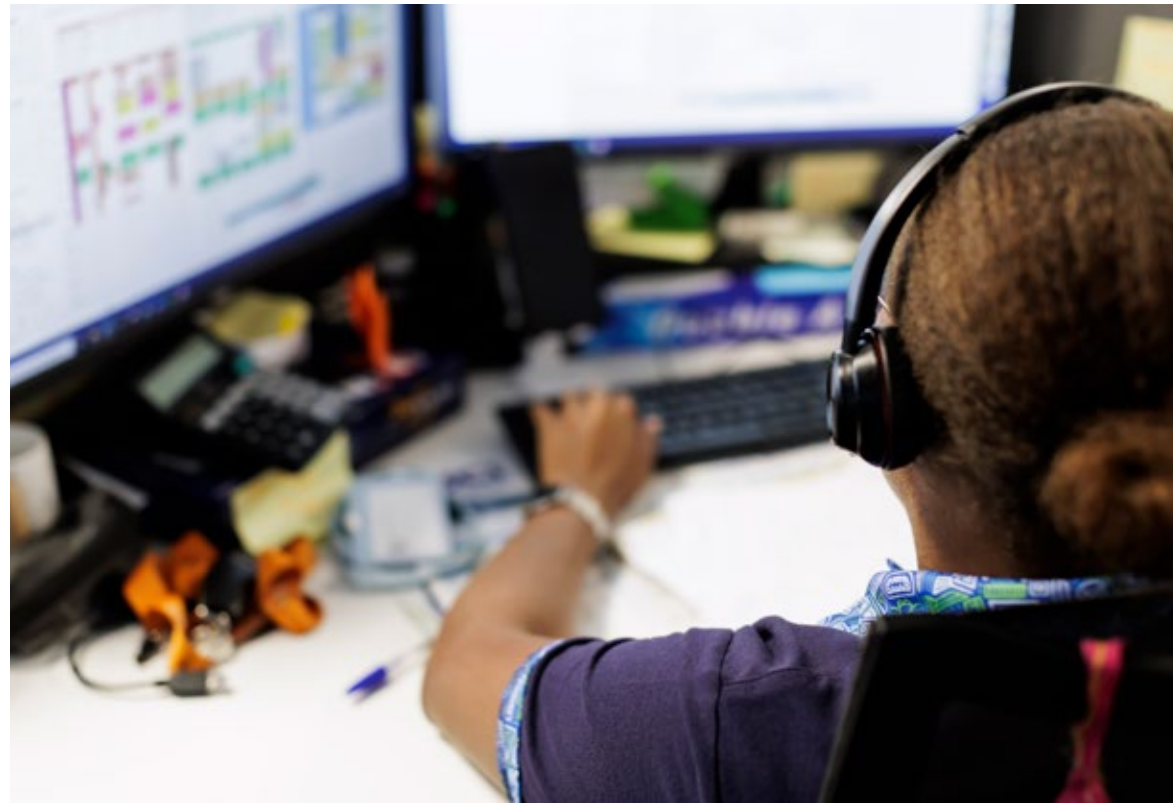
* Contrats considérés : CDI + CDD.

Axe 3 Engagement 10

Maintenir l'employabilité des collaborateurs sur le long terme

À la BCI, le maintien de l'employabilité s'inscrit dans une démarche durable visant à accompagner les collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel.

Dans un contexte marqué par l'évolution des métiers, des outils et des attentes de nos clients, nous veillons à doter chacun des compétences nécessaires pour s'adapter aux transformations de notre secteur et préparer l'avenir.



CHIFFRES CLÉS :

- 469 collaborateurs formés
- 89% des collaborateurs ont suivi une formation dans l'année dont 44% dédiées aux formations métier.
- 16 138 heures consacrées à la formation
- 34,4 heures de formation en moyenne par collaborateur formé
- 1,26% d'effort de formation* pour une obligation légale minimale de 0,70%

*Effort de formation = coûts pédagogiques + montant de la rémunération maintenue des formations imputables (éligibles selon la Direction de la Formation Professionnelle Continue) / masse salariale

En 2025, cet investissement constant en faveur de la formation témoigne de notre volonté de rester un employeur responsable et attractif. Chaque collaborateur bénéficie d'un accompagnement adapté grâce à une offre de formation diversifiée, construite pour répondre à la fois aux besoins de l'entreprise et aux évolutions du marché du travail.

Le développement des compétences s'inscrit dans une approche globale qui contribue également à l'épanouissement professionnel et au bien-être des équipes.

Axe 3 Engagement 11

Favoriser l'égalité des chances et la diversité

Animés par des convictions fortes, nous considérons la diversité comme une richesse et un facteur de performance durable.

En 2025, la BCI a poursuivi son engagement en faveur de l'inclusion en valorisant la complémentarité des profils, des expériences et des parcours. Cette diversité constitue une force collective qui contribue à la qualité de nos relations avec nos clients et à la performance de nos équipes.

La Fondation d'entreprise BCI pour l'égalité des chances

Elle puise ses valeurs dans des engagements forts, traduisant les ambitions de ses fondateurs : Diversité / Excellence / Développement.

CHIFFRES CLÉS : 20 lauréats sont suivis par la fondation depuis sa création en 2020.

En 2025, la Fondation d'entreprise BCI pour l'égalité des chances a poursuivi sa mission d'accompagnement des jeunes Calédoniens les plus méritants dans leurs parcours d'études supérieures d'excellence en métropole.

Au-delà de son soutien financier et logistique, la Fondation veille à maintenir un lien durable avec ses lauréats. Le parrainage constitue un accompagnement précieux, favorisant les échanges, le partage d'expérience et la création d'une relation de proximité sur le long terme.

Des opportunités de stages à la BCI contribuent également à développer l'expérience professionnelle de nos lauréats.



LAURÉATS 2025 de gauche à droite : Sophie Mekenese (IMSc Paris Master 1, Finance d'Entreprise et Ingénierie Financière) – Terry Laigret (Polytech Annecy, IDU - DATA) – Hianau UFA (IAE de Poitiers, Ressources humaines)



« Diversité, excellence
et développement.
Merci, la Fondation BCI. »

Sophie Mekenese

Sophie Mekenese

- Âge : 24 ans
- Bac ES (mention assez bien) – Lycée Dick Ukeiwe
- Licence Economie et Gestion – Université de la Nouvelle-Calédonie
- Coursus actuel : IMSc – Paris- M1 – Finance d’Entreprise et Ingénierie Financière
- Secteur de prédilection : Finance
- Passions : Chant, Lecture, Sport, Vie associative

Projet professionnel :

« J’ai pour ambition de devenir responsable administrative et financière et pour y arriver, je souhaite me spécialiser en Master Finance, Audit et Contrôle en rythme d’alternance. Ce parcours me permettrait d’acquérir des compétences techniques solides et de renforcer mes capacités relationnelles tout en contribuant à la performance d’une entreprise en tant que contrôleuse de gestion, rôle essentiel pour la prise de décision ou en tant qu’auditrice financière pour

une bonne maîtrise des comptes. Cette formation me permettrait d’atteindre un niveau avancé sur Excel, tout en développant de nouvelles compétences grâce à la prise en main d’un ERP et à la maîtrise d’outils digitaux tels que Power BI, SQL et la Data Analytics. »

Un mot au sujet de la Fondation :

« Venant d’un milieu peu familier aux études et au monde des affaires, la Fondation BCI m’aide financièrement, certes, mais m’a surtout donné l’occasion de prendre davantage confiance en moi. De bons dispositifs sont mis en place et les personnes qui nous accompagnent sont bienveillantes et pleines de bons conseils. Ce sont des pairs auxquels on peut s’identifier pour accomplir notre projet professionnel. S’il y a bien un mot qui m’accompagne depuis le début de ce projet, c’est le mot audace. On n’a rien à perdre mais tout à apprendre. Cela me fait drôle de le dire aujourd’hui, car j’ai toujours pensé que j’étais timide. Le changement est un choix qui n’est pas toujours évident mais il en vaut la peine. Croyez en vous et dépassez vos peurs. »



Axe 3 Engagement 12

Optimiser les conditions de travail des salariés

L’amélioration continue des
conditions de travail demeure
au cœur des priorités de la BCI.



En 2025, la Direction des Ressources Humaines a mis en place un nouveau dispositif RH : le rôle de RH Business Partner. Le RH Business Partner a pour mission de développer la proximité et renforcer l’accompagnement des managers et des équipes. Il est le référent pour orienter au mieux les collaborateurs sur tous les sujets liés aux ressources humaines (hors rémunération et administration du personnel) : développement des compétences, accompagnement du changement, entretiens professionnels, qualité de vie au travail...

Renforcement de l’équipe des DLS⁽¹⁾ (passée de 2 à 3 collaborateurs) et dont le rôle s’est élargi avec une écoute plus large des collaborateurs (sexisme, harcèlement...).

La BCI accorde une attention particulière à la qualité de ses locaux, de ses équipements et de son environnement de travail. Elle veille à proposer des espaces fonctionnels, confortables et sécurisés, favorisant le bien-être des collaborateurs et la performance au quotidien.

Cela s’est matérialisé en 2025 par l’ouverture des nouveaux locaux du Centre de Relation Clients où l’environnement de travail a été adapté aux conditions particulières d’un centre d’appel avec des bureaux réglables en hauteur, une salle de repos et un aménagement de l’espace favorisant l’absorption des nuisances sonores. De plus, des ergothérapeutes sont intervenus pour adapter le poste de travail à la situation de chaque collaborateur.

CHIFFRE CLÉ : 106 collaborateurs en télétravail régulier au 31/12/2025

Les modalités de l’accord de télétravail n’ont pas évolué en 2025 et prévoient toujours la possibilité d’une journée de télétravail par semaine pour tous les collaborateurs pour lesquels le poste le permet, ainsi que du télétravail occasionnel dans certaines conditions.

(1) Délégué lutte contre le sexisme

Axe 3

Indicateurs clés de performance

ENGAGEMENT 9 ATTIRER ET FIDÉLISER LES TALENTS							
	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre d'équipiers - Effectif contractuel au 31/12	Nb	482	482	474	466	452	431
Recrutements externes (CDI + CDD)	Nb	43	55	71	85	54	49
	%	44 %	50 %	59 %	52 %	53 %	64 %
Mobilités internes	Nb	55	54	50	77	48	28
	%	56 %	50 %	41 %	48 %	47 %	36 %
Équipiers en CDI	Nb	467	469	454	431	432	411
	%	96,9 %	97,3 %	95,8 %	92,5 %	95,6 %	95,4 %
Équipiers en CDD	Nb	15	13	20	35	20	20
	%	3,1 %	2,7 %	4,2 %	7,5 %	4,4 %	4,6 %
Alternants	Nb	14	12	15	15	12	9
Ancienneté médiane (CDI)	Nb années	11	11	11	11	9	11
Ancienneté moyenne (CDI)	Nb années	13	13	13	13	13	13
Part des équipiers "Employés"	%	34 %	33 %	33 %	30 %	31 %	31 %
Part des équipiers "Gradés"	%	41 %	42 %	43 %	46 %	47 %	48 %
Part des équipiers "Cadres"	%	25 %	25 %	24 %	24 %	23 %	21 %
Démissions	Nb	22	16	26	26	17	12
Licenciements	Nb	1	2	1	0	1	1
Retraites	Nb	9	5	3	6	7	5
Ruptures anticipées (CDD)	Nb	1	0	4	0	0	2
Taux de turnover des salariés en CDI	%	5,5 %	5,3 %	7,3 %	6,5 %	4,3 %	4,3 %

ENGAGEMENT 10 DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ DES COLLABORATEURS SUR LE LONG TERME

	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Effort global de formation exprimé en % de la masse salariale	%	3,4 %	2,3 %	3,6 %	4,0 %	3,5 %	3,2 %
Effort de formation - obligation règlementaire	%	1,1 %	1,1 %	1,8 %	1,9 %	1,6 %	1,6 %
Demandes de formation	Nb	373	359	425	1 977	non disp.	non disp.
Collaborateurs formés	Nb	469	490	489	478	470	454
Part des collaborateurs ayant suivi au moins une formation dans l'année	%	89 %	94 %	91 %	87,5 %	94,0 %	86,0 %
Part des heures de formation dédiées aux formations non réglementaires	%	33%	58%	74%	80%	-	-
Volume d'heures consacré à la formation	Nb	16 138	10 252	15 533	18 932	16 311	12 604
Nombre de formations par collaborateur formé	Nb	7,1	5,4	7,5	6,0	7,2	4,9
Part des formations en e-learning	%	26 %	20 %	79 %	43 %	69 %	-
Nb d'heures de parcours formation (FEST)	Nb	1 587	361	1 321	3 444	-	-
Commission Formation professionnelle	Nb	2	1	2	2	2	1
Commission Recrutement	Nb	6	6	9	12	12	9



ENGAGEMENT 11
FAVORISER LA DIVERSITÉ, L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE TRAITEMENT

	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Âge moyen	Âge	40 ans	40 ans	40 ans	40ans	40ans	40ans
Part des hommes	%	34 %	32,7 %	32,3 %	32,8 %	33,0 %	32,0 %
Part des femmes	%	66 %	67,3 %	67,7 %	67,2 %	67,0 %	68,0 %
Taux de cadres femmes	%	55 %	44 %	52,80 %	50,5 %	49,5 %	51,1 %
Taux de cadres hommes	%	45 %	44 %	47,2 %	49,5 %	50,5 %	48,9 %
Parité du comité de direction (au 31/12)	Ratio F/H	36,4 % (4 sur 11)	33,3 % (4 sur 12)	25,0 % (3 sur 12)	16,7 % (2 sur 12)	16,7 % (2 sur 12)	15,4 % (2 sur 13)
Ecart de salaire Homme-Femme pondéré	%	4,29 % en faveur des hommes	4,30 % en faveur des hommes	2,76 % en faveur des hommes	3,71 % en faveur des hommes	-	-
Part d'emploi local ("citoyen") sur recrutements	%	67%	60%	71%	88%	71%	81%
Stagiaires accueillis dans l'année	Nb	14	10	8	11	12	13
Jobs d'été accueillis dans l'année	Nb	8	10	25	37	27	39
Équipiers reconnus handicapés en CDI (au 31/12)	Nb	6	6	7	6	5	5
	%	1,3 %	1,3 %	1,5 %	1,3 %	1,2 %	1,2 %
Taux des équipiers seniors (55 ans ou plus au 31/12)	%	9,8 %	10 %	9,7 %	9,7 %	8,2 %	8,1 %
Répartition des équipiers par zone géographique défini par la BCI au 31/12	Nb	482	482	474	466	452	431
Secteur Nouméa et Grand Nouméa	Nb	424	424	423	413	405	385
Secteur Brousse	Nb	40	40	32	34	32	32
Secteur Îles	Nb	18	18	19	19	15	14

ENGAGEMENT 12
PRENDRE SOIN DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS

	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Équipiers formés ou recyclés aux réflexes de sécurité (SST)	Nb	75	17	37	29	48	35
Taux d'accident du travail (par salarié)	%	0 %	0,4 %	0 %	0,2 %	0,2 %	1,2 %
Déclarations d'accidents du travail avec arrêt	Nb	0	2	0	1	1	5
Jours d'arrêt associé	Nb	0	12	0	7	2	27
Part du temps partiel à l'initiative salarié	%	3,11 %	3,3 %	2,5 %	2,6 %	2,7 %	2,8 %
Part du personnel en horaires aménagés	Nb/pop. éligible	10,8 %	10,8 %	10,3 %	9,0 %	11,1 %	5,6 %
Masse salariale	FCFP	2 791 615 134	2 762 110 241	2 756 192 760	2 635 992 700	2 516 715 447	2 472 783 836
Collaborateurs en télétravail régulier	Nb	106	86	-	-	-	-
Taux d'absentéisme maladie	%	4,48 %	3,86 %	3,66 %	5,50 %	5,00 %	4,90 %
Collaborateurs en absence maladie longue durée (>=6mois) (au 31/12)	Nb	6	6	4	4	4	10
Heures de grèves	Nb	0	0	0	0	0	0
Nombre de cahiers de revendication sociale	Nb	0	0	1	0	0	0
Commission Emplois Compétences	Nb	0	1	0	5	9	20
Taux de litiges prud'homaux	Nb	1	0	1	1	2	2
	%	0,21 %	0 %	0,21 %	0,21 %	0,44 %	0,46 %
Contributions aux conditions de vie des salariés (Autres contributions aux conditions de vie des salariés)	FCFP	31 470 346	31 906 095	33 517 602	31 628 468	30 887 629	31 512 228
% masse salariale dédié aux conditions de vie des salariés	%	1,13 %	1,14 %	1,22 %	1,20 %	1,23 %	1,27 %